

Actualités des instances :

Comité d'établissement 29

Bilan 2014 2014 :

Depuis plusieurs années, les élus UNSA du département avaient évoqué quelques pistes quant à la réduction des charges de fonctionnement afin d'améliorer la prestation aux salariés. Si nous saluons les efforts effectués sur l'exercice 2014, nous regrettons que cela soit si tardif. Malgré tout, le résultat est une nouvelle fois déficitaire...

Permanence du CE :

Le mois dernier, les élus UNSA avaient évoqué l'embauche d'un salarié extérieur à l'entreprise pour remplacer la permanente partie en retraite. Le secrétaire du CE nous a fait savoir qu'il avait trouvé une solution qu'il présentera lors d'un prochain CE.



Infos des Délégués du Personnel :

Indemnités de repas :

La Direction anticipe-t-elle déjà une issue favorable à Transat ? En effet, alors que notre CC prévoit la prise en charge des frais de repas lors des déplacements professionnels, une franchise de 30 km a été décrétée ! Nous allons vérifier la validité juridique de cette décision unilatérale.

Prime de mobilité :

Pour certains experts d'UT, la prime de mobilité ne sera versée qu'à la livraison des nouveaux locaux des UT. De l'art et la manière de faire de petites économies...

Depuis plusieurs mois maintenant, les **Structures Habitat** ont été réorganisées.

Nous étions sceptiques sur cette centralisation et les baisses d'effectifs qui en découlaient.

Nous faisons aujourd'hui le constat que :

- Les **délais** annoncés pour mener un projet immobilier sont **rallongés**
- les **communications** avec la SH se font quasi exclusivement par **formulaire**
- le **déla**i de traitement des **messages** est d'au moins **une semaine**
- des réponses contradictoires sont apportées au réseau
- de multiples **transactions** sont **reportées**.

Les salariés du réseau doivent faire face à cette situation avec pour corollaire de multiples sollicitations insistantes des sociétaires, des **situations d'agressivité** de la clientèle de plus en plus nombreuses, et des notaires qui ne cessent de manifester leur **mécontentement**

Les **salariés** sont mis en **grande difficulté** alors même que, lors du lancement de la réorganisation, le Directeur des produits bancaires nous avait annoncé que :

- les leçons du passé avaient été retenues
- des moyens nécessaires et suffisants seraient mis en œuvre
- les procédures seraient rappelées ainsi que clairement définies

Aujourd'hui, force est de constater que la **situation ne cesse de se dégrader** pour l'ensemble des salariés, aussi bien dans le réseau qu'à la structure habitat.

Cette agressivité est induite par les méthodes, les process de travail et l'absence de moyens suffisants mis en œuvre par la Direction.

Nous demandons à la Direction que tous les moyens nécessaires soient déployés pour rétablir des conditions de travail acceptables pour tous.

